

**C.4**

# **Fabienne Frieden**

**Informations, sources et tâches**

## C.4.1 Informations dans le média éducatif



*1<sup>ère</sup> partie* : (02:00) Fabienne est née en 1964 dans le canton de Neuchâtel. Elle est venue au monde dans un climat familial problématique et fait partie d'une fratrie de quatre enfants, sa sœur jumelle et elle étant les cadettes. Le père de Fabienne a une consommation d'alcool excessive et s'en suivent de violentes disputes avec la mère des enfants.

*2<sup>ème</sup> partie* : (06:11) Fabienne est placée en nourrice très tôt et déclarée à l'Assurance-Invalidité. Suite à la séparation définitive de ses parents après un second divorce, Fabienne et la fratrie vivent seuls avec leur mère dans un petit appartement de La Chaux-de-Fonds. La mère de Fabienne entretient un climat de violences et de maltraitances au sein du foyer. La sœur aînée de Fabienne est placée suite à une tentative de suicide au domicile familial. Dans ce contexte dramatique, Fabienne regrette que les autorités n'aient pas cherché à protéger sa jumelle et elle-même en les plaçant hors du foyer maternel.

*3<sup>ème</sup> partie* : (08:53) Sur décision de sa mère, elle doit quitter la maison à 16 ans pour devenir jeune fille au pair dans un autre canton. Séparée de sa jumelle, Fabienne entre dans le monde des adultes seule et de façon brutale.

*4<sup>ème</sup> partie* : (16:36) Fabienne vit aujourd'hui à Lausanne et est maman de deux enfants. Elle participe régulièrement à des rencontres d'échange entre anciens enfants placés.

## C.4.2 Chronologie

1961 : Premier mariage de ses parents

1963 : Premier divorce de ses parents

1964 : Naissance de Fabienne et de sa jumelle

1964–1966 : Placement de Fabienne en nourrice

1966 : Second mariage de ses parents

1969 : Déménagement à la Chaux-de-Fonds avec sa mère et sa fratrie

1972 : Second divorce de ses parents

2019 : Accès à ses archives administratives

### C.4.3 Compléments photographiques



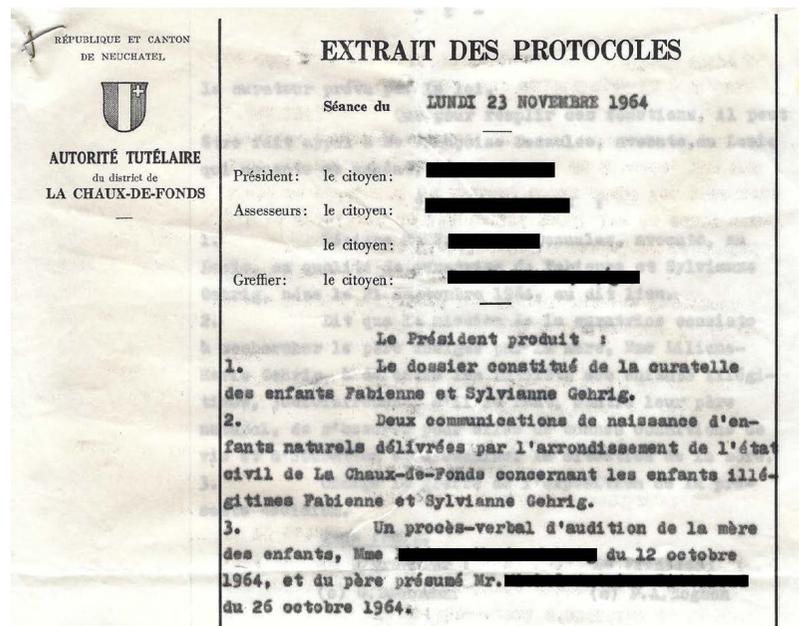
Les parents de Fabienne (date inconnue)



Fabienne enfant (date inconnue)

## 1<sup>ère</sup> partie : Contexte familial

### 1. Rapport de l'autorité tutélaire, La Chaux-de-Fonds, lundi 23 novembre 1964.



Transcription du courrier :

« Le président produit : Le dossier constitué de la curatelle des enfants Fabienne et Sylvianne Gehrig. Deux communications de naissance d'enfants naturels délivrées par l'arrondissement de l'état civil de La Chaux-de-Fonds concernant les enfants illégitimes Fabienne et Sylvianne Gehrig.

Un procès-verbal d'audition de la mère des enfants, Mme XXX du 12 octobre 1964, et du père présumé Mr. XXX du 26 octobre 1964. »

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Quel est l'âge de Fabienne au moment où ce rapport est rédigé ? Que signifie « enfants illégitimes » ?	Elle a deux mois. « Enfants illégitimes » signifie que Fabienne et sa sœur sont nées hors mariage.
II	Relève dans le texte les mots essentiels pour décrire la situation de Fabienne à l'âge de deux mois.	« curatelle », « enfants illégitimes », « audition de la mère », « père présumé »
III	D'après ce document, peux-tu expliquer quelle est la situation de Fabienne ?	Fabienne a 2 mois. Elle est sous curatelle, parce qu'elle est une enfant illégitime. Sa mère est auditionnée avec le père présumé, sans doute pour déterminer qui est le père de Fabienne.

## 1<sup>ère</sup> partie : Contexte familial

### 2. Assurance-invalidité fédérale pour Fabienne Frieden (née Gehrig), le 20 avril 1965.

**ASSURANCE-INVALIDITÉ FÉDÉRALE**

Décision  
Mesures de réadaptation

17 [REDACTED]

G E H R I G Fabienne, par  
Madame [REDACTED] Gehrig  
2300 La Chaux-de-Fonds (NE)

En vertu de la loi sur l'assurance-invalidité vous avez droit, selon les constatations faites par la commission AI du canton de Neuchâtel, aux prestations suivantes:

**Mesures de réadaptation**  
Mesures médicales : (art. 15 LAI) maladies congénitales Nos 205 et 100 traitement et hospitalisation, contrôles et traitement médicamenteux  
durée : du 21 septembre 1964 au 31 décembre 1965  
couverture des frais : en division commune selon convention tarifaire AI (type II) et tarif intérimaire AI  
frais de voyage : prise en charge de ces frais sur demande de bons de voyage au secrétariat AI, Terreaux 7, Neuchâtel.  
Les prestations sont fournies par :  
Hôpital de La Chaux-de-Fonds  
Dr [REDACTED] Saint-Imier

**Indemnités journalières à partir du** [REDACTED] Fr. [REDACTED]  
par jour Fr. [REDACTED]

Est déterminant pour le calcul un revenu journalier moyen fondé sur la dernière activité exercée à plein temps de [REDACTED] Fr. [REDACTED]

A ces indemnités journalières s'ajoute un **supplément de réadaptation** de 10, 20 ou 30 pour cent (voir explications au verso).

Les indemnités journalières seront versées deux fois par mois à Neuchâtel, le 20 avril 1965

copies à : Hôpital de La Chaux-de-Fonds      Numéro de la caisse: 24  
Dr [REDACTED]      CAISSE CANTONALE DE COMPENSATION  
annexes : formule 745 et carte de traitement      Le Chef de section A.I. [REDACTED]

Form. 318 561 I - 12. 51 - 1965 - 32 495      Veuillez voir au verso

#### Complexité

#### Tâches

#### Réponses suggérées

I

Pourquoi Fabienne est-elle au bénéfice d'une assurance-invalidité ?  
Cherche dans ton dictionnaire la définition de « congénital ».

Parce qu'elle a une maladie congénitale. Elle est née prématurément et a été placée en couveuse.  
Définition congénital (Larousse) : qui existe, est présent à la naissance.

II

À partir de quel âge et pourquoi Fabienne est-elle au bénéfice d'une assurance-invalidité ?  
Cherche dans ton dictionnaire la définition de « congénital ».

Elle a cette assurance dès la naissance parce qu'elle a une maladie congénitale. Elle est née prématurément et a été placée en couveuse.  
Définition congénital (Larousse) : qui existe, est présent à la naissance.

III

À partir de quel âge et pourquoi Fabienne est-elle au bénéfice d'une assurance-invalidité ?  
Cherche dans ton dictionnaire la définition de « congénital ».

Elle a cette assurance dès la naissance parce qu'elle a une maladie congénitale. Elle est née prématurément et a été placée en couveuse.  
Définition congénital (Larousse) : qui existe, est présent à la naissance.

## 1<sup>ère</sup> partie : Contexte familial

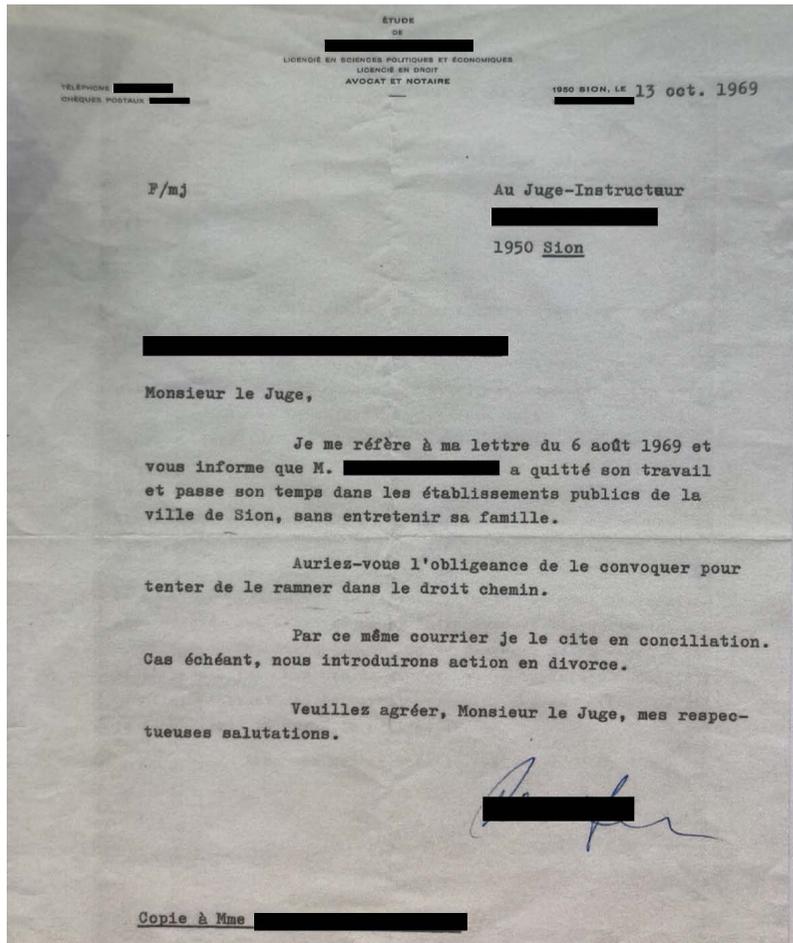
### 3. Fabienne, sa jumelle et leur nourrice, vers 1966.



Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	<p>Pourquoi est-ce une nourrice qui prend soin de Fabienne et de sa sœur jumelle ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Parce que la mère de Fabienne n'a pas assez de lait pour nourrir les deux filles.</li><li><input type="checkbox"/> Parce que la mère de Fabienne est à l'hôpital.</li><li><input type="checkbox"/> Parce que l'État les a retirées de leur mère et les a placées chez une nourrice.</li></ul>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Parce que l'État les a retirées de leur mère et les a placées chez une nourrice.</p>
II	<p>Pourquoi est-ce une nourrice qui prend soin de Fabienne et de sa sœur jumelle ?</p>	<p>Parce que les deux filles sont sous curatelle. L'État a décidé de les retirer de leur mère et de les placer chez une nourrice.</p>
III	<p>D'après le récit de Fabienne, pourquoi penses-tu que Fabienne et sa sœur jumelle sont placées chez une nourrice ?</p>	<p>La mère ne semblait pas capable de bien s'occuper de ses deux bébés. L'État a pensé qu'elles seraient mieux soignées si elles étaient placées chez une nourrice.</p>

## 1<sup>ère</sup> partie : Contexte familial

### 4. Courrier d'un avocat au juge-instructeur, le 13 octobre 1969.



#### Complexité

#### Tâches

#### Réponses suggérées

I

Qu'est-ce que signifie ici « passer son temps dans les établissements publics » ?

- Consommer beaucoup d'alcool.
- Travailler dans établissement public.
- Être au chômage

Consommer beaucoup d'alcool.

II

Pourquoi le fait que le père biologique de Fabienne « passe son temps dans les établissements publics » pose problème à cet avocat ?

Parce que ça signifie qu'il ne travaille plus et dépense son argent en alcool au lieu de subvenir aux besoins de sa famille. L'avocat demande à ce qu'il soit convoqué « pour tenter de la ramener dans le droit chemin ».

III

D'après ce document, quel est le problème que pose à l'avocat le comportement du père biologique de Fabienne ?

Il ne travaille plus et dépense son argent en alcool plutôt que de subvenir aux besoins de sa famille. L'avocat demande à ce qu'il soit convoqué « pour tenter de la ramener dans le droit chemin ». On suppose qu'il s'agit de l'avocat de la mère de Fabienne en menaçant de procédure de divorce.

## 2<sup>ème</sup> partie : Situation de placement

### 1. La Chaux-de-Fonds en hiver.



© Ville de La Chaux-de-Fonds, A. Henchoz.

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	D'après le récit de Fabienne, quelles sont ses conditions de vie à La Chaux-de-Fonds ? <input type="checkbox"/> Elle est maltraitée par sa mère. <input type="checkbox"/> Elle profite de vivre dans un bel environnement. <input type="checkbox"/> Elle vit entourée et reçoit de l'aide de ses voisins.	<input checked="" type="checkbox"/> Elle est maltraitée par sa mère.
II	D'après le récit de Fabienne, quelles sont ses conditions de vie à La Chaux-de-Fonds ?	Elle est maltraitée par sa mère et subit régulièrement des punitions (par exemple rester sur le balcon dans le froid).
III	D'après le récit de Fabienne, décris ses conditions de vie à La Chaux-de-Fonds ?	Comme ce fut le cas pour le reste de la fratrie, Fabienne est maltraitée quotidiennement par sa mère. Elle grandit dans des conditions indignes : négligences médicales, travail, abus, punitions (par exemple rester sur le balcon en hiver), tentative de suicide de sa sœur au domicile familial.

## 2<sup>ème</sup> partie : Situation de placement

### 2. Courrier de l'Office cantonal des mineurs, le 26 février 1979.

Monsieur le Président  
de l'Autorité tutélaire  
2300 La Chaux-de-Fonds

Le 14.2.1979 j'ai été alerté au sujet de la jeune fille citée en marge qui a fait une tentative de suicide le soir précédent et a été transportée à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

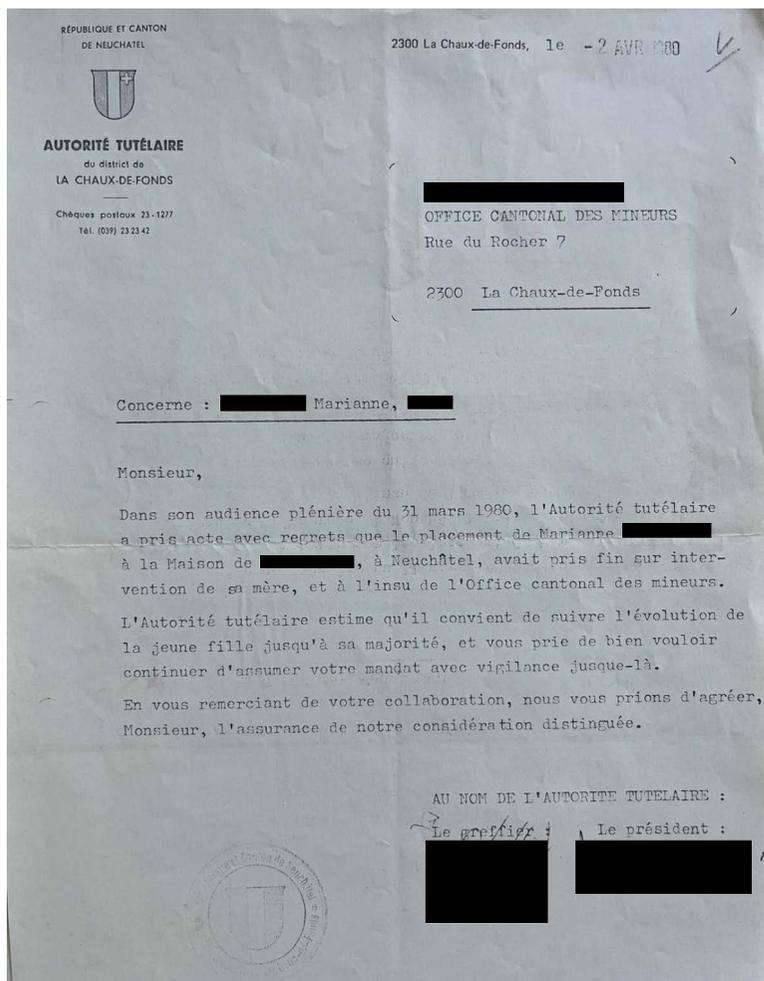
Je me suis alors mis en rapport avec le médecin responsable de la jeune fille qui m'a prié de monter immédiatement à l'Hôpital, la mère Mme Gehrig étant sur place.

J'ai pu entendre mère et fille ensemble et j'ai alors acquis la certitude que l'entente entre ces deux personnes n'était plus possible. J'ai proposé à Mme Gehrig un placement pour sa fille; elle a refusé catégoriquement. Le jour suivant, elle m'a donné son accord au placement de Marianne chez une tante à Cortaillod. Je me suis rendu dans ce milieu familial et j'ai vite compris que le projet n'était pas possible.

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	D'après le récit de Fabienne, qui est la jeune fille mentionnée dans ce document ?	Marianne, la grande sœur de Fabienne.
II	D'après le récit de Fabienne, qui est la jeune fille mentionnée dans ce document ? Que s'est-il passé ? Que peux-tu dire de la relation entre cette jeune fille et sa mère ?	Marianne, la grande sœur de Fabienne. Elle a fait une tentative de suicide. Les rapports entre mère et fille sont très conflictuels.
III	Fais le lien entre le récit de Fabienne et ce document. Que dit Fabienne de cette situation ?	Fabienne regrette que les services sociaux n'aient pas pris la mesure de la gravité de la situation et n'ont pas veillé au bien-être du reste de la fratrie. Suite à cet événement dramatique, l'absence de suivi et de contrôle des autorités est d'autant plus un problème.

## 2<sup>ème</sup> partie : Situation de placement

### 3. Lettre de l'Autorité tutélaire du district de La Chaux-de-Fonds, le 2 avril 1980.



Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Quelle information relèves-tu dans cette lettre ? <input type="checkbox"/> Fin du placement de la sœur de Fabienne suite à l'intervention de la mère. <input type="checkbox"/> Début du placement de Fabienne. <input type="checkbox"/> La mère demande la poursuite du placement de la sœur de Fabienne.	<input checked="" type="checkbox"/> Fin du placement de la sœur de Fabienne suite à l'intervention de la mère.
II	Quelle information relèves-tu dans cette lettre ?	Le courrier annonce la fin du placement de Marianne, la grande sœur de Fabienne sur intervention de la mère. La « vigilance » est demandée pour suivre l'évolution de la jeune fille.
III	Quelles informations relèves-tu dans cette lettre et que peux-tu en dire d'après le récit de Fabienne ?	Le courrier annonce la fin du placement de Marianne, la grande sœur de Fabienne sur intervention de la mère. La vigilance est demandée pour suivre l'évolution de la jeune fille. Pourtant, Fabienne raconte que personne de ses services sociaux n'est venu contrôler le foyer familial.

## 2<sup>ème</sup> partie : Situation de placement

### 4. Fabienne (à droite) et sa sœur jumelle (date inconnue).



Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	D'après le récit de Fabienne, quelles sont ses relations avec sa sœur jumelle ? <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Elles sont en concurrence et s'apprécient peu.</li><li><input type="checkbox"/> Elles sont proches et solidaires.</li><li><input type="checkbox"/> Fabienne ne dit rien de particulier sur sa sœur.</li></ul>	<input checked="" type="checkbox"/> Elles sont proches et solidaires.
II	D'après le récit de Fabienne, quelle légende donnerais-tu à cette photo ?	Réponse libre.
III	Décris cette photo et mets-la en relation avec le récit de Fabienne à propos de sa relation avec sa sœur jumelle.	Elles ont l'air très proches, ce qui correspond à ce que raconte Fabienne. Le fait qu'elles aient été séparées très jeunes a été difficile à vivre et a fragilisé leur lien.

## 3<sup>ème</sup> partie : Se construire une vie

### 1. Photographies de Fabienne à l'adolescence.



#### Complexité

#### Tâches

#### Réponses suggérées

I

D'après le récit de Fabienne, que t'évoque cet album photo ?

- Malgré les difficultés de sa vie, elle a pu grandir comme toutes les adolescentes.
- Malgré ses souffrances, elle est souriante.
- Les maltraitances qu'elle a subies ne se voient pas sur son visage.

Toutes les réponses sont correctes.

II

D'après le récit de Fabienne, que t'évoque cet album photo ?

On y voit une jeune fille souriante, qui a l'air heureuse. Pourtant, avec son récit, on sait qu'elle a été maltraitée et qu'elle a beaucoup souffert. La souffrance des gens ne se voit pas toujours.

III

D'après le récit de Fabienne, est-ce que cet album photo te paraît représentatif de son adolescence ? Justifie ta réponse.

Sur ces photos, Fabienne est souriante, on pourrait penser qu'elle a une vie heureuse. Pourtant elle était maltraitée et a beaucoup souffert. La souffrance des gens ne se voit pas toujours.

## 3<sup>ème</sup> partie : Se construire une vie

### 2. Extrait du témoignage de Marie-Thérèse Burin-Tercier sur sa vie d'enfant placé (J. Droux et A.-F. Praz, *Placés, déplacés, protégés*, 2021, p. 104–105).

« Être suffisamment docile pour accepter d'avoir un tuteur et d'être placée comme domestique dans une famille. Au pire, cela revient à stagner dans cette condition de servante une vie entière. Au mieux, cela débouche sur un mariage si, lors de vos rares instants de liberté, vous parvenez à intéresser quelqu'un. »

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Relève dans ce témoignage les mots qui permettent de faire un parallèle avec le vécu de Fabienne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Domestique dans une famille</li> <li>• Condition de servante</li> <li>• Mariage</li> <li>• Rares instants de liberté</li> </ul>
II	Quels liens peux-tu faire entre ce témoignage et celui de Fabienne ? Justifie ta réponse	Elles ont vécu des choses similaires : domestiques dans une famille, sorties de leur situation par le mariage, peu d'instant de liberté.
III	Qu'est-ce que t'évoque ce témoignage au regard de la vie de Fabienne ?	Elles ont vécu des choses similaires : domestiques dans une famille, sortie de leur situation par le mariage, peu d'instant de liberté. Pour une jeune femme, le mariage pouvait être la seule issue.

## 3<sup>ème</sup> partie : Se construire une vie

### 3. Témoignage écrit de la fille de Fabienne (date inconnue).

Je perçois que ma maman se sent à l'aise de me raconter sa jeunesse, depuis que je suis jeune, car elle me partage régulièrement des anecdotes de sa vie (quelles soient positives ou négatives).

Je reste déboussolée face à un grand nombre de ses anecdotes qui m'ont fait comprendre dans quelle réalité ma maman a grandi. Une réalité contraire à la mienne, qui me fait comprendre la chance que j'ai et qui me fait me demander comment est ce que, moi, j'aurai vécu ces situations et comment j'aurais réagi à tout ça.

Je pense qu'on a beaucoup discuté de sa vie et même si je ne saurai bien évidemment jamais tous les détails, j'en ai assez pour arriver à comprendre quelle genre de femme elle est devenue aujourd'hui. Je reste admiratrice de ma maman qui s'est battue toute sa vie (de son enfance à aujourd'hui) et qui malgré tout, nous a éduqués (seule pour ma part), mon frère et moi, avec tout l'amour du monde et l'envie de ne pas reproduire ce qu'elle a subi. Elle nous a transmis sa détermination et j'en suis reconnaissante à l'infini ❤️

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Que retiens-tu de cette lettre ?	Réponse libre.
II	D'après toi, pourquoi la fille de Fabienne écrit-elle ce témoignage et que veut-elle exprimer ?	Réponse libre.
III	D'après toi, pourquoi la fille de Fabienne écrit-elle ce témoignage et que veut-elle exprimer ?	Réponse libre.

## 3<sup>ème</sup> partie : Se construire une vie

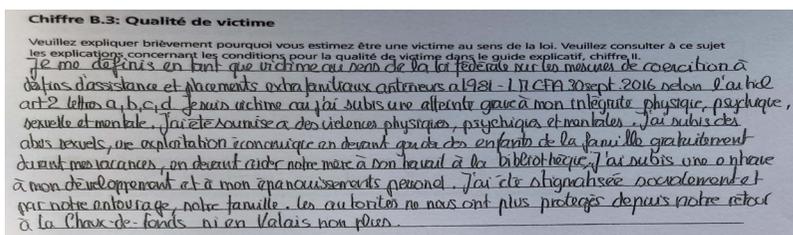
### 4. Participation de Fabienne au marathon de Lausanne, le 27 octobre 2024.



Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Après avoir écouté l'histoire de Fabienne, que ressens-tu en regardant cette photo ? <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Fabienne a une force intérieure qui lui a permis de s'en sortir.</li> <li><input type="checkbox"/> Fabienne participe au marathon de Lausanne malgré son handicap.</li> <li><input type="checkbox"/> Fabienne m'inspire par sa force et son courage.</li> </ul>	Toutes les réponses sont correctes.
II	Après avoir écouté l'histoire de Fabienne, qu'as-tu envie de dire de cette photo ?	Réponse libre.
III	Après avoir écouté l'histoire de Fabienne, qu'as-tu envie de dire de cette photo ?	Réponse libre.

## 4<sup>ème</sup> partie : S'engager pour réparer

### 1. Extrait de formulaire de demande de contribution, envoyé par Fabienne à la Confédération suisse en 2018.



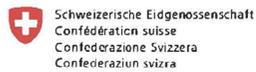
Transcription du formulaire :

« [...] Je suis victime car j'ai subi une atteinte grave à mon intégrité physique, psychique, sexuelle et mentale. J'ai été soumise à des violences physiques, psychiques et mentales. J'ai subi des abus sexuels, une exploitation économique en devant garder des enfants de la famille gratuitement durant mes vacances, on devait aider notre mère à son travail à la bibliothèque. J'ai subi une entrave à mon développement et à mon épanouissement personnel. J'ai été stigmatisée socialement et par notre entourage, notre famille. Les autorités ne nous ont plus protégés depuis notre retour à La Chaux-de-Fonds ni en Valais non plus. »

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Relève dans le texte les mots qui te semblent importants pour décrire les injustices subies par Fabienne.	Atteinte grave à mon intégrité ; violences physiques, psychiques et mentales ; abus sexuels ; exploitation économique ; entrave à mon développement et à mon épanouissement personnel ; stigmatisé socialement.
II	Relève dans le texte les arguments de Fabienne pour obtenir la reconnaissance des torts qu'elle a subis.	Atteinte grave à mon intégrité ; violences physiques, psychiques et mentales ; abus sexuels ; exploitation économique ; entrave à mon développement et à mon épanouissement personnel ; stigmatisé socialement.
III	Explique comment Fabienne argumente son statut de victime auprès de la Confédération.	Elle décrit les injustices qu'elle a subies : atteinte grave à mon intégrité ; violences physiques, psychiques et mentales ; abus sexuels ; exploitation économique ; entrave à mon développement et à mon épanouissement personnel ; stigmatisé socialement.

## 4<sup>ème</sup> partie : S'engager pour réparer

### 2. Lettre de l'Office fédéral de la Justice, le 4 septembre 2023.



Département fédéral de justice et police DFJP  
Office fédéral de la justice OFJ  
Domaine de direction Droit public  
Unité Mesures de coercition à des fins d'assistance et placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 (MCFA)

CH-3003 Berne OFJ

Madame  
Fabienne Frieden  
[REDACTED]  
1004 Lausanne

Berne, le 4 septembre 2023

#### Mesures de coercition à des fins d'assistance et placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 : diffusion des résultats de l'étude scientifique

#### Invitation à une journée d'échange le 24 octobre 2023 à Berne

Madame,

(...)

La loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 (LMCFA) charge la Confédération de veiller à la diffusion et à l'utilisation des résultats de l'étude scientifique (art. 15).

(...)

En début d'année, l'Office fédéral de la justice a lancé un projet de valorisation des résultats de la recherche. En annexe, vous trouverez une vue d'ensemble des objectifs, des grandes lignes et des groupes cibles du projet ainsi que les mesures planifiées.

**Nous aimerions désormais présenter le projet de valorisation à différent-e-s représentant-e-s des personnes concernées.**

Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	D'après ce que raconte Fabienne, que penses-tu qu'elle a ressenti à la lecture de cette lettre ?	Réponse libre.
II	D'après ce que raconte Fabienne, que penses-tu qu'elle a ressenti à la lecture de cette lettre ?	Réponse libre.
III	D'après ce que raconte Fabienne, que penses-tu qu'elle a ressenti à la lecture de cette lettre ?	Réponse libre.

## 4<sup>ème</sup> partie : S'engager pour réparer

### 3. Photographie d'une rencontre des bistrots d'échange à Yverdon, le 22 novembre 2022.



Complexité	Tâches	Réponses suggérées
I	Comment Fabienne décrit-elle ce que représentent pour elle les Bistrots d'échange ?	Les Bistrots d'échange sont un peu comme une nouvelle famille.
II	Comment Fabienne décrit-elle ce que représentent pour elle les Bistrots d'échange ?	Les gens qu'elle a rencontrés aux Bistrots d'échange sont un peu comme une nouvelle famille.
III	Comment Fabienne décrit-elle ce que représentent pour elle les Bistrots d'échange ?	Pour elle, c'est comme un médicament, elle peut se relâcher. Elle rencontre des gens qui ont vécu des choses comme elle, parfois pires, et ça lui permet de relativiser ce qu'elle a vécu. Les Bistrots d'échange sont comme une nouvelle famille.

## 4<sup>ème</sup> partie : S'engager pour réparer

### 4. Extrait du témoignage de Sergio Devecchi sur sa vie d'enfant placé dans J. Droux et A.-F. Praz, *Placés, déplacés, protégés*, 2021, p. 122.

« Les personnes concernées [...] n'ont jamais ressenti de la solidarité. Elles ont toujours pensé, c'est de ma faute, c'est moi qui ai fait une bêtise, j'ai fait quelque chose que je n'aurai pas dû. C'est pourquoi plus on en parle, entre personnes concernées mais aussi dans la société, plus on ressent de la solidarité et plus je peux aussi parler moi-même. [...] Il faut aviver la conscience qu'on a fait du tort à des milliers d'enfants, de jeunes, d'adultes. Dans une Suisse qui croit toujours qu'elle fait tout comme il faut. »

#### Complexité



#### Tâches

D'après ce témoignage et le récit de Fabienne, qu'est-ce qui est le plus important aujourd'hui pour les victimes ?

- C'est de ressentir que la société est solidaire avec ce qu'ils et elles ont vécu.
- C'est de savoir que ce qui leur est arrivé n'est pas de leur faute.
- C'est de faire connaître leur histoire pour qu'on évite de commettre les mêmes erreurs à l'avenir.

#### Réponses suggérées

Toutes les réponses sont correctes.